

		FICHE DE CHANGEMENT		
		PROJET FICOBA		
ANNEXE 1 FICOBA _Nomenclature_CDROIT				
Version 1er octobre 2020				
<b>DROIT SUR LE COMPTE</b>  <b>ATTRIBUT CDROIT</b>	VALEURS	LIBELLES	DECLARATION OBLIGATOIRE / FACULTATIF	
	01	TITULAIRE	OBLIGATOIRE	
	02	PROCURATION **	FACULTATIF *	<i>L'attribut « 02 - Procuration » vise à partir du 01 septembre 2020 les personnes suivantes ayant un droit sur un compte :            Représentant légal d'un enfant mineur,            Mandataire judiciaire à la protection des majeurs, personne agissant dans le cadre d'une « Habilitation familiale, Mandataire spécial dans le cadre d'une sauvegarde de justice,            Représentant d'un époux hors d'état de manifester sa volonté, Représentant d'une indivision entre personnes physiques,            Représentant d'une indivisaire hors d'état de manifester sa volonté, Représentation d'une personne présumée absente,            Mandat de protection future, Tuteur, Curateur.</i>
	03	TUTEUR	FACULTATIF	<i>Ces deux catégories ne doivent plus être servies à compter du 01/09/2020 (leur déclaration se fait par la catégorie « 02 »).</i>
	04	CURATEUR	FACULTATIF	
	05	BENEFICIAIRE EFFECTIF **	FACULTATIF *	
	06	MANDATAIRE **	FACULTATIF *	
	07	BENEFICIAIRE EFFECTIF = MANDATAIRE **	FACULTATIF *	

\* En cas de déclaration, cette zone est obligatoire depuis le 01 septembre 2020

\*\* Se reporter aux fiches qui définissent ces notions